



HAL
open science

Le discours rapporté sur Twitter : citation, partage, réécriture

Antoine Gautier

► **To cite this version:**

Antoine Gautier. Le discours rapporté sur Twitter : citation, partage, réécriture. Karine Germoni, Claire Stolz. Aux marges du discours rapporté. Formes et atypiques en synchronie et en diachronie, L'Harmattan, 2020. halshs-03807611

HAL Id: halshs-03807611

<https://shs.hal.science/halshs-03807611v1>

Submitted on 10 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le discours rapporté sur Twitter : citation, partage, réécriture

Antoine Gautier*

Les fondements épistémologiques de cet exposé² sont ceux d'une écologie du discours telle qu'elle est définie par M.-A. Paveau (2013). Partant du principe familier dans certains courants cognitivistes selon lequel la production verbale est incarnée au même titre que d'autres facultés cognitives, et que, par conséquent, le contexte est « un composant structurel des discours » (Paveau 2013 : 3), cette approche ne dissocie pas strictement les données linguistiques et les conditions extralinguistiques de leur production. Les faits langagiers sont donc en partie déterminés par des données culturelles, sociales, historiques, et surtout, ici, technologiques. Or, si l'on admet que « la transmission et la circulation du discours d'autrui ont toujours été influencées par les conditions de production sociale et matérielle des discours » (Rosier *et al.* 2017), on peut légitimement s'attendre à ce que les pratiques citationnelles qui existent dans l'écrit analogique soient affectées d'une manière ou d'une autre lors de leur emploi sur supports numériques.

C'est effectivement le cas, comme on le verra ; mais loin de remplacer les pratiques anciennes par de nouveaux modes de « citation électronique », les technodiscours numériques³ (Paveau 2013) les combinent, les fusionnent et les complexifient. À cet égard, la question du DR permet d'apprécier la richesse hybride de ces discours : à côté des *DR linguistiques* issus de l'écrit analogique, on voit figurer des *DR composites* (ou « technodiscours rapportés », voir Paveau 2017) élaborés par assemblage de moyens techniques et langagiers, ainsi que des formes mixtes, éventuellement assimilables à du DR, qui tirent parti des possibilités offertes par la technologie pour mêler texte et image dans les interactions.

Cette combinaison d'hétérogénéités énonciative et sémiotique n'est en rien surprenante dans le discours numérique ; elle en est au contraire assez caractéristique (Marcoccia 2016). Il suffit en effet de parcourir un fil Twitter ou une page Facebook pour constater que la citation y est omniprésente, que sous la forme de propos rapportés, mais aussi de reprises, de partages de liens, d'images ou de messages, sous la forme, aussi, de détournements plus ou moins élaborés, la pratique citationnelle forme un continuum et participe d'une intertextualité qui est au cœur même de l'hypertexte⁴ – au sens de Ted Nelson et non Genette (Vandendorpe 1999).

* Sorbonne Université / EA 4509 Sens, texte, informatique Histoire

² Par un hasard du calendrier de la recherche, les séances du groupe Textyle consacrées au DR auront devancé de quelques mois la tenue du colloque *Ci-Dit* intitulé « le discours rapporté à l'ère du numérique ». Dans ses étroites limites, la contribution qui suit n'entend aborder qu'un échantillon des problématiques cernées dans l'argumentaire du colloque.

³ Comme le souligne M. Marcoccia (2016), on rencontre dans les études sur la communication numérique, qui forment une discipline récente, une profusion de termes désignant leur objet, qui sont chargés à divers degrés d'enjeux théoriques et épistémologiques. Citons notamment les termes « discours électronique médié » (Panckhurst 2017), « *computer-mediated discourse* » (*i.a.* Herring et Androutsopoulos 2015), « discours écrit électronique » (Liénard 2012), ou même « écriture électronique » (Anis 1998). Le cadre et les concepts proposés par M.-A. Paveau présentent pour cet exposé plusieurs atouts : outre le caractère central qu'ils prêtent à la technologie dans l'analyse des faits langagiers, ils permettent d'appréhender toutes les pratiques citationnelles sans solution de continuité, par l'ajout du formant *techno-* à « discours rapporté ». On peut leur reprocher en retour d'essentialiser le discours numérique et de créer, par conséquent, une rupture avec les autres pratiques langagières (oral et écrit analogique, principalement).

⁴ L'hypertexte se définit comme un texte non linéaire, non pas simplement bi-dimensionnel, comme le visuo-

Pour percevoir ne serait-ce qu'un échantillon de ce foisonnement, le choix du réseau de microblogging Twitter s'est imposé car il présentait toutes les caractéristiques souhaitées : il s'agit d'un réseau social qui permet des interactions écrites immédiates (tweet/réponses) ; les liens hypertextes et le partage (*retweet*) y sont possibles, mais il y ajoute un autre type de lien, les mots-dièses (ou *hashtags*), qui établissent un type particulier de relation intertextuelle (Zappavigna 2011). À ces traits s'ajoute la possibilité, absente au lancement de Twitter, de poster des images dans les tweets ou leurs réponses.

Ces fonctionnalités de Twitter étendent considérablement le spectre du DR. Il s'agira d'abord de montrer comment les formes analogiques du DR sont reprises mais transformées sur Twitter par des pratiques d'écriture nouvelles (§1). On verra ensuite comment la technologie supplée les modes de citation traditionnels par le biais du partage (§2), et enfin comment elle les étend à d'autres registres sémiotiques (§3). S'il paraît essentiel d'envisager le DR comme une pratique qui dépasse le strict cadre langagier, il est aussi important d'en poser les limites afin d'éviter toute dilution du concept dans l'inter- (ou l'hyper-) textualité.

1. Discours rapporté linguistique

Le terme de *discours rapporté* peut se définir comme une « opération métadiscursive de représentation d'un acte d'énonciation par un autre acte d'énonciation » (Authier-Revuz 2001 : 192). Cette conception large permet de recouvrir la plupart des pratiques citationnelles que l'on rencontre sur Twitter, mais elle présente un certain flou périphérique qui ne permet pas de déterminer si les pratiques les moins prototypiques (*retweet*, allusions, parodies, ou même énoncés non langagiers) relèvent ou non du DR.

Les DR que l'on pourrait tout d'abord appeler « linguistiques » sont peu problématiques. Ils regroupent les formes familières que l'on rencontre dans l'écrit analogique, qui permettent de rapporter le discours d'autrui en recourant exclusivement à des moyens linguistiques, c'est-à-dire par le biais de verbes de parole, de pronoms ou de constructions syntaxiques spécifiques, par le marquage lexical et morphologique de temporalités et de points de vue distincts, et enfin par le balisage de la ponctuation qui délimite des îlots citationnels. La présence d'une ou plusieurs de ces marques contribue à fixer le degré d'absorption (Wilmet 2010) du discours cité par le discours citant, et forme une matrice de traits linguistiques à partir de laquelle on définit des configurations de DR comme le discours direct (libre), le discours indirect (libre), le discours narrativisé, etc. (Rosier 2008 : 51 *sqq.*).

1.1. Discours directs

La plupart des formes relevées dans les écrits analogiques peuvent se rencontrer sur Twitter. Le discours direct, par exemple, y est attesté sous une forme presque canonique :

- (1) Premier contrôle d'alcoolémie j'ai eu une montée d'angoisse au lieu d'expirer dans l'éthylotest j'ai inspiré le mec m'a dit « par contre c'est pas une chicha mademoiselle » même la police me respecte pas 🤔😓 (*twitter.com*, 25 janvier 2018)

Si le deux-points manque ici pour marquer la frontière syntagmatique et énonciative entre discours citant et discours cité, les guillemets sont bien présents pour baliser ce dernier. Ce sont en fait tous les topogrammes organisateurs de la séquentialité (Anis, Chiss et Puech 1988) qui ont été omis par la scripteure, produisant un message complètement linéarisé alors que l'on

texte de J. Anis (2000), mais comme un texte réticulaire.

perçoit au contraire dans le tweet une structure complexe et hiérarchisée, proche de celle de l'anecdote (Abiven 2013) : elle comporte un préfixe à la fois cadratif et résumptif (*Premier contrôle d'alcoolémie*) suivi d'un développement narratif à plusieurs segments, puis d'une évaluation (*même la police me respecte pas* 🤔😅). L'absence totale de ponctuation structurante dans ce message, à l'exception des guillemets, montre que la fonction polyphonique (Anis, Chiss et Puech 1988 : 130) semble prévaloir sur toute autre fonction de la ponctuation.

On observe le même genre de cas dans l'exemple suivant, mais cette fois le marquage du discours cité s'écarte des formes conventionnelles de l'écrit analogique :

- (2) Donc là j'appelle la Poste pour mon soucis de Colissimo et au téléphone la femme me dit JE VOUS ENTENDS TRES MAL ÇA GRÉSILLE, meuf c'est toi qui a une otite ou c'est moi???? (twitter.com, 1er février 2018)

La ponctuation est là encore réduite à son minimum : le seul topogramme autonome est la virgule qui sépare le récit de l'échange et son commentaire. En revanche, la capitalisation fonctionne comme un topogramme lié dont le rôle semble double : les capitales peuvent en effet jouer le rôle de marqueur expressif et traduire par analogie l'intensité sonore du cri, ce qui est plausible dans ce contexte, mais elles possèdent également, de fait, une fonction polyphonique puisqu'en l'absence du deux-points elles permettent de distinguer visuellement discours citant et cité.

L'échange suivant montre cependant que les scripteurs ne marquent pas systématiquement le discours cité :

- (3) L1 Imagine un jour tu dis à quelqu'un tu me manques il répond « Ah »
L2 Moi c pire, une fois j'ai dit je t'aime on m'a répondu « merci »
(twitter.com, 28 janvier 2018)

Tandis que *tu me manques* et *je t'aime* ne sont pas encadrés de guillemets, *Ah* et *merci* le sont. Il s'établit ainsi une hiérarchie dans les DR qui justifie ou non le recours aux guillemets. Dans une perspective inspirée de la théorie de l'optimalité (Prince et Smolensky 1997 [1993]), on pourrait en conclure que le balisage du DR n'est pas une contrainte inviolable et que son absence peut être compensée par d'autres paramètres. En l'occurrence, les DR non encadrés ayant une structure phrastique complète, on peut faire l'hypothèse que les scripteurs ont estimé que ces segments seraient plus facilement repérables comme du discours cité qu'une simple interjection ou un mot-phrase. Il s'ajoute probablement à cela l'intention de mettre en évidence la chute de l'anecdote, qui confère aux topogrammes, là encore, un double rôle d'emphase et de marquage énonciatif.

Le fonctionnement de Twitter permet aussi des jeux inédits avec le DR. La fonction de réponse à un tweet qui est implémentée dans l'interface offre en effet la possibilité de constituer un échange hiérarchisé de messages, auquel on peut, par jeu, donner la forme d'un énoncé continu. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- (4) L1 Mdr jules pechon il fait le mec depuis l'début de la soirée il fait l'gaillard
I vient de prendre une plaque d'égoût c'est ancestral mdrrrrrrr
L2 Dit-il alors qu'il pète un verre en rentrant tellement il est plein (et je ne parle pas du verre hein) (twitter.com, 2 février 2018)

Ici, le tweet d'un premier énonciateur est absorbé a posteriori dans le message de réponse par le biais de l'incise *dit-il*. La réponse devient de fait un discours citant et l'énoncé précédent un discours cité, mais le comique provient du fait que les deux énonciateurs restent bien repérables,

ne serait-ce que grâce à l'interface du site qui sépare visuellement les interventions.

1.2. Profileurs

Jusqu'à présent, on pouvait constater que les marques typographiques habituelles du discours direct faisaient défaut mais que les *verba dicendi*, de forme canonique (*dire, répondre...*), étaient bien présents. Ce n'est pas toujours le cas : on rencontre sur Twitter des configurations de DR ordinairement plus fréquentes dans certaines variétés diaphasiques d'oral spontané⁵, qui emploient des introducteurs grammaticalisés tels que (*faire*) *style*, (*verbe*) *en mode*, ou plus couramment (*être/faire*) *genre* (Yaguello 1998 ; Cheshire et Secova 2018). L. Rosier y voit des formes d'*enclosures* énonciatives, qu'elle nomme « profileurs » (Rosier 2008 : 59).

- (5) ah ptn ct insupportable y'a un mec qui a partagé son parcours (déjà on s'en fout) et il était genre ouee jme suis fait embauché mais je voulais PLUS dc je suis allé vivre à Dubai [...] (*twitter.com*, 31 août 2018)
- (6) Il a regardé la caméra en mode "Eh tu filmes là? Guette" (*twitter.com*, 2 septembre 2018)

Peut-être serait-il plus exact de ranger ces exemples parmi les *pseudo-discours rapportés* (Rosier 2008 : 19), dans la mesure où les profileurs introduisent souvent des énoncés exemplaires ou constituant le prototype d'une certaine énonciation (Rosier 2008 : 59), qui n'ont en réalité jamais été proférés. Dans l'exemple (6), on a même affaire à un discours intérieur *attribué* à un locuteur, et non à un véritable énoncé. J. Cheshire et M. Secova (2018) voient dans ce flou une persistance de la valeur fondamentalement approximante ou comparative de ces mots, qui se sont tardivement grammaticalisés comme introducteurs de DR.

Autre introducteur spécialisé dans les pseudo-DR, et assimilé aux profileurs, la locution *à base de* est fréquent sur Twitter et dans l'oral spontané des jeunes.

- (7) Ah mais oui mais ils ont déjà une réponse toute faite à base de « détourner les mots », « la loi de 1901 nous autorise », « pédagogie » toussa.. (*twitter.com*, 11 décembre 2017)
- (8) Le fléau sont celles qui sont en couple mais leur couple ne tien plus debout donc elles donnent des conseil tout peter et flingue le couple de leur masta [NdA : 'ami'] à base de "crois moi jsais ce que jdis ils sont tous pareil non mais tfait pas de film si il repond pas c'est pcq blablaba" (*twitter.com*, 5 septembre 2018)
- (9) L1 Fun fact (non) : grâce à Connardex, j'ai toujours peur d'envoyer des cœurs à des gens
L2 Pourquoi ? Enfin si tu veux bien répondre ! Mais c'est triste :(
L1 Parce qu'il faisait des crises quand j'envoyais des cœurs aux gens haha à base de tu les aimes plus que moi, machin (twitter.com, 2 février 2018)

Comme les précédents, *à base de* introduit un DR contracté et/ou reformulé, parfois même réduit à quelques bribes choisies, et dont le marquage typographique est erratique. Le discours cité, sous sa forme condensée ou fragmentaire, a vocation à circonscrire un stéréotype de discours que l'allocutaire est censé reconnaître. Ce rapport de connivence rend possible,

⁵ Plus précisément, dans un registre que l'on pourrait désigner sommairement comme « la langue de jeunes », quoique ce terme soit très problématique. En réalité, il s'agit plutôt de variation à la fois diaphasique et diastratique, qui non seulement ne couvre pas l'ensemble d'une génération, mais qui la déborde et n'est présente que dans des contextes de communication relevant plutôt de « l'immédiat communicatif » (Koch & Österreicher 2001).

semble-t-il, de négliger la restitution exacte ou complète des propos originaux. De fait, on trouve assez souvent cet introducteur accompagné de formules résomptives telles que *blablabla*, *machin*, parfois même *toussa* ('tout ça', équivalent non standard de *etc.*), qui soulignent l'inutilité d'en dire plus.

1.3. Discours indirects

Comme le discours direct, le discours indirect apparaît régulièrement sur Twitter sous sa forme canonique (*X dit que P*), ainsi que sous des formes mixtes (Rosier 2008 : 95) comme le DI mimétique (10).

- (10) Pour ne pas être reconnu dans la rue, Manuel Valls dit « qu'il est Benoît Hamon » (twitter.com, 28 janvier 2018)

Les configurations de DI qui relèvent du « parlécrit » (Anis 1999), et qui présentent des traits de registre non standard rarement observés dans l'écrit analogique présentent ici plus d'intérêt. Dans l'exemple suivant, certaines des caractéristiques du discours indirect sont présentes : le discours citant comporte un verbe de parole (certes non standard : *sortir*), et la concordance des temps est respectée. En revanche, phénomène déjà signalé par L. Rosier (2008 : 98), la conjonction *que* est omise⁶, ce qui constitue un fait de variation à la fois diaphasique et diastratique.

- (11) Il m'a sorti il avait un caillou dans la chaussure alors qu'il était en tong
(twitter.com, 28 juillet 2014)

Twitter fait donc cohabiter dans le numérique des formes tout à fait communes de DR, que l'on trouve principalement dans les fils de journaux ou chez les personnalités de la vie politique, et des configurations moins conventionnelles, qui comportent des innovations graphiques, des marques d'oralité ou même des jeux conversationnels. Tous les paramètres des différentes espèces de DR étant susceptibles de varier indépendamment, on ne peut proposer ici qu'un échantillon des configurations de DR linguistiques observées sur Twitter.

2. Technodiscours rapportés

Dans l'écologie discursive définie par M.-A. Paveau et dont on reprend ici les principes, on appréhende les faits langagiers en tenant compte de leurs conditions de production, et notamment du *medium* utilisé (McLuhan 1994 [1964]), qui détermine un certain nombre de possibilités et d'impossibilités d'action⁷ du côté de l'utilisateur. Sur Twitter, la contrainte la plus évidente est celle du nombre maximal de caractères (280 depuis septembre 2017, 140 caractères auparavant), qui impose des pratiques linguistiques particulières comme l'utilisation d'abréviations. Symétriquement, la possibilité de partager un message d'un simple clic, d'insérer des emojis ou des émoticônes dans un message sont des exemples typiques

⁶ Cette omission n'est pas limitée aux subordinées de discours indirect. Elle devient courante pour toutes les complétives dans certaines variétés parlées ou d'écrit immédiat : « big sean il est tres propre depuis des années mais je pensais pas il allait encore prendre du level comme ça » (twitter.com, 1er septembre 2018).

On peut rattacher cette tendance à la variation observée dans les interrogatives indirectes partielles, fréquemment réalisées sous une forme *in situ* dans l'oral non standard (Defrancq 2000 ; Lefevre et Rossi-Gensane 2017 : 69) : « c'est vachement bon le poulet comme ça je sais pas c'est quoi ».

⁷ Gibson (1977) recourt au terme d'*affordance* pour désigner ces possibilités et impossibilités d'action conçues parallèlement à la perception d'un objet ou d'un environnement.

Pour une présentation plus précise de cet aspect, voir Paveau (2012) et Gautier (2016) pour la question des affordances et de la ponctuation.

d'affordances positives, que les scripteurs exploitent pour s'exprimer.

Lorsqu'il s'agit de rapporter les propos d'autrui, la technologie peut suppléer les moyens langagiers avec une telle facilité que cette pratique occupe une place centrale dans l'expérience de Twitter. Pour M.-A. Paveau, cela légitime la création d'une catégorie spécifique de DR, les « technodiscours rapportés » (TDR), qu'elle définit comme suit :

Transert d'un discours depuis un espace numérique natif source vers un espace numérique natif cible, *via* une procédure automatisée de partage [...]. Les paroles d'autrui, produites en un temps t et un espace $e1$ du web 2.0, sont rapportées en un temps $t+1$ sur un espace $e2$, *via* des outils de partage de contenu, activés la plupart du temps par des technosignes qui assurent la fonction de représentation de l'acte d'énonciation. (Paveau 2017 : 289-290)

Cette définition recouvre plusieurs phénomènes très présents sur Twitter ainsi que sur d'autres sites de réseaux sociaux numériques.

2.1. Technodiscours rapporté intégral

Le premier, appelé *TDR intégral*, consiste à partager l'intégralité d'un message par le biais d'une fonction implémentée dans l'interface du site et figurée généralement par un bouton spécifique. En cliquant sur ce bouton présent sous chaque message, un utilisateur peut le diffuser tel quel à tous ses abonnés, accompagné ou non d'un commentaire. Ce procédé, appelé ici *Retweet* (abrégé en RT), a été introduit après la création du réseau social et en est devenu l'un des attraits principaux car il permet une diffusion extrêmement rapide de l'information. Un message retweeté prendra typiquement la forme suivante :

- (12) RT @EmmanuelMacron La rentrée, c'est pour tout le monde ! Tous les enfants ont droit à l'éducation et c'est notre devoir de leur permettre d'apprendre. Bravo aux accompagnateurs et bonne rentrée à tous les élèves en situation de handicap !

Ce procédé simple et rapide semble anodin. Pourtant, il semble entaché d'une certaine ambiguïté énonciative et, corollairement, d'une ambiguïté juridique⁸ (Netter 2015). En effet, le Retweet ne se réduit pas à une simple opération de renvoi à un énoncé source (contrairement à l'hyperlien, voir *infra*) puisqu'il republie un discours qu'il diffuse aux abonnés d'un compte. Il s'agit en somme de discours *rapporté* au sens strict.

Mais contrairement au DR de l'écrit analogique, qui est au départ une simple opération de relais discursif théoriquement dépourvue d'ambiguïté, le technodiscours intégral semble traduire par défaut, et sauf commentaire contradictoire, une approbation implicite du discours cité. D'un point de vue énonciatif, tout se passe comme si l'utilisateur qui retweete un message l'énonçait une nouvelle fois et assurait une prise en charge presque complète, souscrivant notamment à son contenu⁹.

Dans l'écrit analogique, le jeu avec la porosité de la frontière entre discours citant et discours cité relève de l'exception ou, pour mieux dire, de la figure. C'est un mécanisme qui permet

⁸ Sur le statut juridique du Retweet ou du partage, le point de vue du droit américain est présenté par Tummarello (2012). Pour une comparaison du droit américain et du droit français sur ce point, voir Weiss (2014).

⁹ La législation sur ce point n'étant guère connue des internautes, certains d'entre eux pensent se prémunir de toute accusation en rappelant (dans le descriptif autobiographique de leur compte, généralement) que « RT ne vaut pas approbation » (c'est la formulation la plus courante). Mais la formule ne vaut rien au regard de la loi, semble-t-il (Tummarello 2012).

certaines formes de trope communicationnel. Dans le technodiscours, en particulier sur Twitter, on considère en principe, au contraire, que « citer, c'est cautionner¹⁰ ». D'une certaine manière, et c'est aussi vrai d'un point de vue juridique (Netter 2015), le retweet n'est donc guère différent du *Like*.

Pourquoi une telle dissimilitude sur ce point entre, par exemple, le TDR intégral et le discours direct analogique ? Il est vraisemblable que l'explication réside dans la contextualisation très lacunaire des tweets. Ces « phrases sans texte » (Maingueneau 2012) sont simplement associées à un nom d'auteur (à deux noms lors d'un retweet, celui du compte cité et celui du compte citant), et ne sont encadrées d'aucun péritexte¹¹ qui permette de connaître d'emblée l'idéologie ou la couleur politique d'un scripteur inconnu. Un tweet ne peut en fait s'inscrire que dans deux types de cotextes¹² : l'échange conversationnel et l'affiliation ambiante par le biais d'un mot-dièse (Zappavigna 2011). Le tweet est donc difficile à « situer » d'un point de vue énonciatif et pragmatique – comme la plupart des énoncés aphorisés.

2.2. Technodiscours rapporté résumant

Le deuxième type de technodiscours rapporté, qui sera seulement évoqué ici, peut être appelé *TDR résumant* (Paveau 2017). Il s'agit du simple partage d'un lien hypertexte qui renvoie à un discours extérieur mais qui n'en cite rien¹³. S'il s'agit bien de la représentation métadiscursive d'un acte d'énonciation par un autre, la représentation du discours cité demeure incomplète car elle est indexicale : non seulement elle oblige le lecteur à cliquer sur le lien pour accéder au discours cité, mais elle ne laisse rien deviner de celui-ci. À ce titre, rien ne garantit au lecteur qu'il trouvera bien le discours promis au bout du lien et qu'il ne sera pas victime d'une forme de *rickrolling*¹⁴. On touche ici, selon nous, aux limites du discours rapporté.

La situation est différente si l'URL est discursivée, c'est-à-dire si elle est amalgamée à un mot ou une suite de mots du texte citant (Paveau 2017) ; dans ce cas, le lien peut condenser tout ou partie du contenu du texte cible et de ce fait représenter effectivement une énonciation.

- (13) Par contre, allez comprendre pourquoi l'écriture inclusive qui propose de parler des humains à la place des hommes, [Raphaël Enthoven] considère que c'est une abomination. Il fait ensuite le parallèle entre le fait de parler de manspreading et de mettre des panneaux indiquant la présence de table à langer exclusivement dans les toilettes des femmes. Selon lui, c'est tout pareil. (*Slate.fr*, 6 septembre 2018¹⁵)

Dans l'exemple ci-dessus, les segments soulignés sont amalgamés à des URL qui pointent respectivement vers des entrevues où figurent les propos résumés. Dans le cas présent, non seulement le texte comporte du DR linguistique narrativisé (*Il considère que c'est une abomination... Il fait ensuite...*), mais celui-ci est converti en un technomot qui renvoie à

¹⁰ Une circulaire de l'agence Associated Press rappelait ainsi récemment à ses membres : « A retweet with no comment of your own can easily be seen as a sign of approval of what you're relaying. » (in Tummarello 2012).

¹¹ Dans sa visualisation la plus simple, un tweet n'est accompagné que du pseudonyme du scripteur, de sa photo et d'une date. La visualisation « écologique » (Paveau 2017) y ajoute le nombre de *J'aime*, de retweets et, le cas échéant, les autres tweets constituant l'échange.

¹² Il est possible de composer des suites de tweets (ou *threads*) mais il s'agit d'un contournement des limites de Twitter, qui demeure plutôt rare.

¹³ Ce lien aura typiquement sur Twitter une forme telle que <http://bit.ly/2jSHufD>, c'est-à-dire une forme que l'on peut dire *opaque*.

¹⁴ Vieille plaisanterie d'internaute qui consiste à diriger, au moyen d'un lien hypertexte opaque, le lecteur vers une vidéo du chanteur Rick Astley.

¹⁵ <http://www.slate.fr/story/166898/raphael-enthoven-homme-universel-raisonnement-rapports-domination-privileges>

l'énoncé original. Pour les raisons évoquées précédemment, qui tiennent au statut contestable de l'URL comme discours rapporté, il semble difficile de parler ici d'un discours *doublement* rapporté par la langue et par la technologie.

3. Discours rapporté multimodal : aux limites du discours rapporté

La conquête du texte par l'image n'est pas un thème nouveau : au début des années 1960, Roland Barthes évoquait « l'extraordinaire promotion de l'image dans notre vie d'hommes modernes », et au même moment D. Boorstin (1961) publiait aux États-Unis *Le triomphe de l'image*, qui prophétise la défaite du langage, de la pensée, et du réel face aux images produites à Hollywood et dans les agences de publicité des « Mad Men » de Madison Avenue. Trente ans plus tard, Gottfried Boehm rendait compte du « tournant iconique » de notre civilisation (*Wiederkehr der Bilder*) tandis que W. J. Mitchell parlait, lui, de « *pictorial turn* ».

Il est aujourd'hui évident, en observant la communication écrite électronique, en particulier sur les réseaux sociaux, que le texte cède une place croissante à l'image et qu'il devient réellement multimodal (c'est-à-dire plurisémiotique) : la typographie, le déploiement spatial du texte (cf. le « visuotexte » d'Anis), l'usage des emojis et des images (GIF, entre autres) concourent à créer des complexes sémiotiques hybrides dans lesquels les données linguistiques et graphiques sont en interaction étroite.

Sur les réseaux sociaux numériques, cette interaction se manifeste en particulier dans certains échanges qui comportent des répliques constituées d'une unique image, comme ici :



L'image tenant lieu de réponse figure une réaction au message précédent, et équivaut au plan fonctionnel à une réplique verbale. Cependant, cette image est empruntée à une source clairement identifiable, la série américaine *Friends*, et à ce titre elle pourrait ressortir à la citation. Il s'agit bien en un sens de la « représentation métadiscursive d'une énonciation par une autre », bien que le discours cité soit non verbal (l'image est un GIF animé, dépourvu de piste sonore). Mais est-on pour autant fondé à y voir une forme de discours rapporté multimodal ?

Cela semble difficile pour une raison essentielle, c'est que l'image subit un changement de régime sémiotique et se trouve en fait convertie en pictogramme animé, très similaire à l'emoji exprimant la surprise (😲). Bien qu'elle représente indiscutablement le personnage Joey, de la série *Friends*, sa dénotation est mise au second plan ; le lecteur comprend qu'il faut réduire l'image au signifié exprimé par la mimique du comédien. En d'autres termes, ce n'est pas l'acteur ni même Joey qui réagit à l'annonce, c'est le scripteur du message. Il ne s'agit donc pas de la citation d'une énonciation seconde, mais de celle d'un pur contenu énonciatif qu'il faut au contraire abstraire et dissocier de son contexte d'origine pour l'interpréter par réattribution. Que celui-ci subsiste à l'état de trace est nécessaire à la compréhension du détournement, mais son fonctionnement même en tant que pictogramme dépend de cette dissociation du signifié de l'image et du signe contextualisé. L'image n'est en somme qu'une fabrication sémiotique du scripteur, et non la citation d'un hétérodiscours, ce qui exclut selon nous d'y voir un cas de discours rapporté analogue aux pratiques de l'écrit analogique.

4. Conclusion

Ce bref parcours des différents modes de DR sur Twitter montre tout d'abord la persistance des configurations traditionnelles du « discours hors-ligne » dans la communication médiée électronique. Les discours direct et indirect sont couramment employés sur Twitter, mais dans des formes typographiquement moins surveillées. Ce qui est perdu en respect des normes typographiques nous paraît cependant compensé par ce qui transparait du sentiment linguistique des scripteurs, qui recourent à des stratagèmes plus nombreux et complexes que le seul emploi des guillemets. Il faut donc voir dans les supports numériques un espace de réappropriation des codes de l'écrit analogique.

Du côté des formes de discours rapporté propres aux réseaux sociaux, on observe des pratiques qui sont aux limites du phénomène étudié ici : entre DR, échos intertextuels et réseau hypertextuel, la limite n'est pas toujours aisée à tracer. Si le fait de partager s'assimile à la reprise d'un discours, l'intégration de liens opaques dans les messages en semble plus éloignée. Enfin, on s'est interrogé sur l'intérêt de voir dans certains échanges multimodaux des cas de DR, et il est apparu que les pratiques hypertextuelles (au sens de Genette, cette fois) du remix et du détournement, courantes sur l'internet, ne pouvaient être facilement considérées comme relevant de la citation dans la mesure où elles travaillaient à désémiotiser la source pour s'en approprier certains éléments plutôt qu'à la relayer. Il demeure intéressant de voir comment le nouveau type de littératie associé à la communication électronique se réapproprie des codes anciens tout en en développant de nouveaux. Cet écrit en liberté, hors de portée des protes et des professionnels du texte, est un corpus précieux pour les sciences du langage.

Références bibliographiques

- Abiven K., « Un genre de discours miniature : pour un modèle de l'anecdote », *Pratiques*, n° 157-158, 2013, p.119-132.
- Anis J., Chiss J.-L., Puech C., *L'Écriture : théories et descriptions*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1988.
- Anis J., *Texte et ordinateur: l'écriture réinventée ?*, Paris-Bruxelles, De Boeck, 1998.
- , *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès Science, 1999.
- , « Vers une sémiolinguistique de l'écrit », *LINX*, n° 43, 2000, p. 29-44.
- Boorstin D. J., *Le triomphe de l'image : une histoire des pseudo-événements en Amérique*,

Montréal, Lux éditeur, 2012 [1961].

Cheshire J. et Secova M., « The origins of new quotative expressions: the case of Paris French ». *French Language Studies*, n°28-2, 2018, p. 209–234.

Defrancq B., « Un aspect de la subordination en français parlé : l’interrogation indirecte », *Études romanes*, n° 47, 2000, p. 131–141.

Gautier A., « Le point “archi-sec” et la grammaire parallèle de la communication électronique ». In Gautier A, Rinck F, Pétilion S (dir.), *La ponctuation à l’aube du 21ème siècle : perspectives historiques et usage contemporains*, Limoges, Lambert-Lucas, 2016, p. 149-162.

Gibson J. J., “The theory of affordances”, *Perceiving, acting, and knowing: Toward an ecological psychology*, 1977, p. 67-82.

Koch P., Oesterreicher W., « 62. Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache / Langage parlé et langage écrit », In *Methodologie (Sprache in der Gesellschaft / Sprache und Klassifikation / Datensammlung und -verarbeitung)*, Berlin-New York, De Gruyter, 2001.

Lefevre F., Rossi-Gensane N., « Les interrogatives indirectes en discours informel oral ». *Langue française*, n° 196-4, 2017, p. 51–24.

Liénard F., « TIC, Communication électronique écrite, communautés virtuelles et école », *Études de linguistique appliquée*, n° 166-2, 2012, p. 143-155.

Herring S. C. et Androutsopoulos J., « Computer-mediated discourse 2.0 », In Tannen D., Hamilton H. E. et Shiffrin D., *The Handbook of discourse analysis*, 2nd ed., Chichester, Wiley Blackwell, 2015, p.217-151.

Maar C., Burda H., *Iconic turn : die neue Macht der Bilder*, Köln, DuMont, 2005.

Mangueneau D., *Les phrases sans texte*, Paris, Armand Colin, 2012.

McLuhan M., *Understanding Media*, Cambridge-London, The MIT Press, 1994 [1964].

Ndior V., *Droit et réseaux sociaux*, Cergy-Pontoise, LEJEP-Lextenso éditions, 2015.

Netter E., « La liberté d’expression sur les réseaux sociaux ». In : *unpeudedroit.fr* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], 2015. Republié dans Ndior (2015). Disponible sur : <<http://unpeudedroit.fr/droit-penal/la-liberte-dexpression-sur-les-reseaux-sociaux/>> (consulté le 2 septembre 2018).

—. « Les conséquences juridiques du retweet ». In *unpeudedroit.fr* [En ligne], 2012. [consulté le 2 septembre 2018]. Disponible sur : <<http://unpeudedroit.fr/droit-penal/les-consequences-juridiques-du-retweet/>>

Panckhurst R., « Discours électronique médié », in C. Détrie, P. Siblot, B. Verine et A. Steuckardt (dir.), *Termes et concepts pour l’analyse du discours. Une approche praxématique*, Nouv. éd. augm., Paris, Honoré Champion, 2017, p. 103–105.

Paveau M.-A., *L’analyse du discours numérique*. Paris, Hermann, 2017.

—, « Ce qui s’écrit dans les univers numériques. Matières technolangagières et formes technodiscursives ». In *Itinéraires* [En ligne]. 2015. Disponible sur : <<http://dx.doi.org/10.4000/itineraires.2313>>

—, « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition. », *Synergies Pays riverains de la Baltique*, n° 9, 2012, p. 53-65.

—, « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique », *Epistémè* n° 9, 2013, p. 139-176.

Prince A., Smolensky P., « Optimality: From Neural Networks to Universal Grammar ». *Science* [En ligne]. 1997 [publ. orig. 1993]. Vol. 275, n°5306, p. 1604-1610.

Rosier L., *Le discours rapporté en français*. Paris, Ophrys, 2008.

—. « Des “profileurs ” de l'énonciation : les constructions avec *genre, sorte et espèce* ». *LINX*, n° 12, 2002, p. 246-253.

Rosier L., Calabrese L., de Cock B., Jacquet A., Jenard J., Marnette S., Pollet M.-C., *Appel à contributions du colloque Ci-Dit*, [s.l.], 2017.

Tummarello V. K. « Are retweets endorsements ? » In *Digital Media Law Project* [En ligne]. 2012. Disponible sur <<http://www.dmlp.org/blog/2012/are-retweets-endorsements-disclaimers-and-social-media>>. [Consulté le 2 août 2018].

Vandendorpe C., *Du papyrus à l'hypertexte*, Paris, La Découverte, 1999.

Vidak M., Jackiewicz A., « Les outils multimodaux de Twitter comme moyens d'expression des émotions et des prises de position », *Cahiers de Praxématique* [en ligne], n°66, 2012.

Yaguello, M., *Petits faits de langue*, Paris, Seuil, 1998.

Weiss, M.-A., « Liberté d'expression sur les réseaux sociaux. Regards croisés États-Unis/Europe », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 51, no. 3, 2014, pp. 20-22.

Zappavigna M., « Ambient affiliation: A linguistic perspective on Twitter », *New Media & Society*, n°13-5, 2011, p. 788–806.